

- a) ajustement, pauvreté et rôle redistributif de l'État;
  - b) l'expérience de privatisation en Afrique et le rôle du secteur public à l'avenir;
  - c) politiques industrielles et le rôle de l'État;
  - d) politiques des prix des produits exportés;
  - e) déréglementation et protection de l'environnement;
  - f) coopération régionale;
- ou tout autre sujet jugé opportun par les représentants présents.

Ceci aurait l'avantage:

- 1) de contribuer à la réappropriation des débats par les acteurs concernés;
- 2) de permettre l'échange et la comparaison de stratégies réussies et de celles qui le sont moins par ceux qui sont finalement responsables de leur mise en application et donc qui devront en porter la responsabilité; et enfin,
- 3) de renforcer les tendances, et de créer des traditions de recours à la consultation et à la négociation et au partage de l'information autour de thèmes touchant les conditions de prévention des conflits (plus facilement abordable que leur résolution) créant ainsi des précédents, pour l'institution de lieux, réseaux, mécanismes à l'intérieur des régions ou sous-régions, susceptibles de mieux résoudre des conflits éventuels.